



Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles IV
Parents Association of the European School, Brussels IV
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV
Асоциация на родителите на училището от Европейско училище Брюксел IV AISBL

Assemblée générale

**5 décembre 2012
19.00h – 23.00 h
Salle Polyvalente
Ecole Européenne IV
Drève Sainte-Anne, 86, B-1020 Bruxelles**

Version française

Invitation, ordre du jour et documents

De Berkendael à Laeken



Convocation

Chers membres,

Conformément à l'article 6,6 des statuts en vigueur, veuillez trouver ci-joint l'ordre du jour et les documents d'accompagnement pour l'Assemblée générale de l'APEEE Bruxelles IV qui aura lieu le mercredi 5 décembre 2012 à 19h00 à l'Ecole Européenne IV, salle Polyvalente (Enregistrement dès 18h30).

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que l'Assemblée générale ne pourra délibérer que si au moins un dixième des membres effectifs de l'Association sont présents ou représentés. C'est pourquoi il est demandé aux membres effectifs de se faire représenter par un autre membre effectif porteur d'une simple procuration au cas où ils ne peuvent pas participer à l'Assemblée générale, et ce conformément à l'article 8,3 des statuts. Un membre effectif peut représenter au maximum trois autres membres effectifs.

Seuls les membres effectifs, c'est-à-dire les représentants de classes, peuvent voter (Article 8,2 des statuts) pourvu qu'ils aient payé la contribution annuelle de 50 €¹.

Tous les parents sont invités à l'assemblée générale. Chaque membre - adhérent ou effectif - de l'association, qui a payé la contribution annuelle, peut se porter candidat pour le Conseil d'administration (CA). Pour le moment, il y a 13 postes vacants au sein du CA qui peut compter un maximum de 21 membres (Article 12,1). Les candidats sont invités à se présenter par écrit. Ces présentations seront distribuées aux représentants de classes et publiées sur le site web pour information.

Une réunion d'information sera organisée pour les candidats à 18h30. Cette réunion permettra aux candidats de connaître avant les élections, ce qui est attendu d'un membre du Conseil d'Administration, les tâches à effectuer et la charge de travail que cela occasionne.

Cette invitation et les documents s'y référant sont disponibles sur notre site Web. Quelques versions papier seront disponibles au bureau de l'APEEE. S.v.p., emportez votre propre copie à l'Assemblée générale.

Nous nous réjouissons de vous revoir ce 5 décembre 2012.

Cordialement,

Le Conseil d'Administration
de l'APEEE Bruxelles IV

¹Sur le compte de l'association des parents Bruxelles IV n° 132-5315455-90 (DELTA LLOYD°

Ordre du jour

Assemblée générale 05/12/2012

Partie I (19.00 – 20.00) : Election

1. Désignation du bureau électoral
2. Présentation des candidats
3. Election

Partie II (20.00 – 21.00) : Ouvert au public

4. Introduction par le Président de l'APEEE
5. Discussion avec :
 - Monsieur Kiniven, Secrétaire Général des Ecoles Européennes (à confirmer)
 - Monsieur Schlabe, Monsieur Faldt and Madam Elvanauskiene, Directeur et directeurs adjoints de l'école
 - Commission, DG HR
 - Questions/Réponses

Partie III (21.00 – 23.00) : exclusivement pour membres

6. Rapport sur les activités (a) et présentation des comptes 2011-2012 (b)
Questions/réponses
VOTE de la décharge du CA sur la base du rapport des auditeurs pour l'exercice clos le 31 août 2012.
7. Rapport sur le déménagement et l'établissement d'une nouvelle école : quelles leçons peut tirer de cette expérience ?
Discussion
8. Présentation du budget 2012-2013
Questions/réponses
VOTE du budget 2012-2013
9. Points/Résolutions soumis par les parents
Résolution
Questions/réponses
VOTE de la (des) résolution(s)
10. Résultat des élections
11. Divers

Documents pour la partie I : Candidatures pour l'élection des membres du CA

13 postes sont vacants cette année.

Les personnes ci-dessous ont déjà confirmé leur candidature :

Marc Henriques de Granada
Serge Lebel
Monika Paulus
Joëlle Salmon
Erika Schulze
Ralph Wischermann
Christian Drantmann

* *
*

Documents pour la partie II.

Comme notre école est en constant développement et sur un nouveau site, différents sujets pourraient être abordés avec les responsables de l'école tels que : comportement, voyages scolaires, sécurité mais également l'organisation du secondaire encore tout neuf dans notre établissement scolaire.

Veillez consulter le site web du Secrétariat Général où sont publiés de nombreux documents de référence ; par exemple :

- Directives pour les sorties et séjours scolaires organisés par les écoles maternelles et primaires des Ecoles européennes (2002-D-54_fr)
- Protection de l'enfance (2007-D-441-fr-5)

<http://www.eursec.eu/index.php?id=111#60>

Documents pour la partie III, point 6 (voir aussi les annexes 1 et 2)

Partie (a): Rapport du Conseil d'Administration (CA) de l'APEEE Bruxelles IV pour l'année scolaire 2011/2012

Depuis sa création, l'Ecole Européenne Bruxelles IV est marquée par une augmentation significative de son nombre d'élèves. 2011-2012 n'a pas fait exception à la règle, la population scolaire passant d'environ 800 à ± 1100 enfants pour l'année objet de ce rapport. L'école avait plus qu'atteint ses limites affectant le fonctionnement de l'association dans son ensemble, la gestion des services mais aussi la coopération avec l'école. La capacité des classes a été augmentée par l'installation de préfabriqués sur le parking, préfabriqués livrés avec un retard de deux mois. L'augmentation des autres infrastructures a été rejetée par les autorités belges arguant que Berkendael n'était qu'un site provisoire. La politique d'inscriptions de l'autorité centrale des inscriptions (ACI) ainsi que l'indispensable suivi de la construction du nouveau site et la préparation du déménagement à Laeken ont constitué d'autres challenges pour l'Association.

Ces défis particuliers ont requis du Conseil d'Administration (CA) de l'association et ses collaborateurs une gestion très rigoureuse. Cependant, seul un petit nombre de parents du CA ont pu fournir la capacité nécessaire au fonctionnement de l'association pour maintenir une école vivante et des services qui fonctionnent correctement. C'est surtout par une bonne coopération et la volonté de rencontrer tous les défis pour le bien-être de nos enfants que le CA, en collaboration avec les représentants de classes, a pu réaliser des progrès considérables dans tous les domaines de son champ d'activités.

La restructuration du bureau fut mise en place en septembre mais avec de nombreuses perturbations et remaniements tant au niveau du Conseil d'Administration qu'au bureau.

Le Conseil d'Administration (CA)

En septembre 2011, le CA était composé de 19 membres et quelque uns ont démissionné car ils avaient sous-estimé la charge de travail.

Après l'Assemblée Générale, en février 2012, les mandats ont été distribués de la manière suivante :

- Horst Nickels, Président et membre du comité cantine (jusqu'au 6 novembre), représentant Interparents (jusqu'en 25 octobre 2012)
- Erika Schulze, Présidente ad interim, back-up pour le Groupe de Suivi et l'ACI, membre du Bureau et membre du comité transport
- Joëlle Salmon, Vice-Présidente Affaires Administratives, membre du comité cantine et coordinateur pour le déménagement,
- Martina Sindelar, Vice-Présidente pour affaires pédagogiques + Somerfest, o
- Daniella Terruso, Vice-Présidente pour la communication (à partir du 27 mars),
- Serge Lebel, secrétaire,
- Marc Henriques de Granada, Trésorier
- Antonino de Lorenzo, membre du comité transport (jusqu'en juin)
- Kunka Ilieva, membre du comité transport
- Jacobo Lombardi, membre du comité cantine
- Anja Mangels, membre du comité transport
- Pascal Manzano, responsable pour de l'informatique.
- Monika Paulus, déléguée au Groupe de Suivi et à l'ACI, groupe de travail SEN, membre du Bureau et membre du comité transport
- Carola Streul, responsable pour la cantine et coordinatrice du comité cantine
- Andrea Weber, responsable pour les activités périscolaires (jusqu'en juin)
- Ralph Wischermann, responsable du transport
- Lucian Cernat, sans porte-folio
- Martijn Hesselink, sans porte-folio
- Isabelle Mangold-Lecocq, sans porte-folio (jusqu'en octobre)
- Maximilian Strotmann, sans porte-folio
- Jacqueline Troquet, sans porte-folio (jusqu'en octobre)

Après 5 démissions et un parent dont l'enfant a quitté l'école, le Ca est actuellement composé de 15 membres.

Comités

Le CA a été assisté par quatre comités :

- Le Comité transport
- Le Comité cantine
- Le Comité périscolaire
- Le Comité pédagogique

Ces comités sont ouverts à tous les parents. En 2011-2012, il n'y a pas eu de comité périscolaire mais le comité transport (14 membres) a été très actif, spécialement dans l'organisation du nouveau réseau.

Pour plus d'information sur les services, veuillez consulter les rapports respectifs ci-dessous.

Le personnel de l'APEEE

La gestion des services est assurée au quotidien par du personnel salarié sous la direction de son premier Directeur, Monsieur Eric Piettre. Celui-ci a connu des débuts difficiles à cause d'une absence de longue durée de la gestionnaire transport qui n'est jamais revenue travailler et des problèmes pour trouver des remplaçants stables. En plus de ses tâches régulières de directeur, il a dû assurer la gestion du service transport jusqu'au recrutement en janvier d'un nouvel assistant transport et en février d'un nouveau gestionnaire, Mr Olivier Dupont.

Le gestionnaire cantine Pablo Prando a donné sa démission en décembre 2011, démission qui a été suspendue pendant quelques mois à sa demande pour raison administrative. Il a finalement été licencié pour clarifier la situation et permettre l'engagement d'un nouveau gestionnaire cantine, Stephan Fumière, qui a débuté en mai 2012.

Le contrat de Valéria Carvalho, la gestion du périscolaire, n'a pas été renouvelé et un nouveau gestionnaire, Jérôme Beurier, a pris fonction en mars 2012.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, l'équipe était composée de 10 salariés et d'un intérimaire en cuisine.

En septembre 2012, deux commis cuisine ont été recrutés et l'équipe est actuellement composée de la manière suivante:

- Eric Piettre, Directeur;
- Manuela Pamio, Secrétaire;
- Maryse Masson, Comptable;
- Jérôme Beurier, Gestionnaire périscolaire;
- Olivier Dupont, Gestionnaire transport;
- Marc Toffoli, Assistant transport;
- Stephan Fumière, Gestionnaire cantine;
- Christophe Goblet, Chef cuisinier;
- Min Jae, sous-chef de cuisine;
- Christelle Dene, Commis de cuisine;
- Aziz Sanhaji, commis de cuisine ;
- Audrey Clepkens, commis de cuisine.

Le CA remercie le personnel de l'association pour son engagement et les efforts accomplis pour le bien-être de nos enfants, tout spécialement durant ces derniers mois quand les conditions de travail étaient particulièrement difficiles.

Au personnel employé directement par l'APEEE, s'ajoutent les professeurs du périscolaire, les moniteurs des bus et le personnel de la cantine qui facilitent la vie des enfants à l'école et sur leur chemin vers et de l'école.

Participation des parents

Pendant l'année scolaire 2011/2012, 189 parents (32 pour les maternels, 123 pour le primaire, 34 pour le secondaire) ont été élus comme représentants de classes, qualifiés également de membres effectifs conformément aux statuts en vigueur. Ils ont le droit de vote à l'AG (pourvu qu'ils aient payé leur contribution) et ils formaient le point de contact entre les élèves, les professeurs, l'association des parents et l'école. De plus, un représentant de classe de chaque section linguistique participait aux réunions du Conseil d'éducation (CE) et aussi qu'aux réunions du Conseil consultatif de l'école (CCE).

Autorité centrale des inscriptions (ACI) et décisions du Conseil supérieur (CS)

Des membres du CA ont participé aux réunions préparatoires régulières de l'Autorité Centrale des Inscriptions chargée de décider des inscriptions aux Ecoles Européennes. Les associations des parents, y inclus EEIV, représentées par Interparents ont un droit de vote au Conseil Supérieur. L'ACI prépare les décisions du CS pour la politique d'inscription des Écoles européennes à Bruxelles.

Pour l'année scolaire 2011-2012, à cause de la politique d'inscription (l'inscription était obligatoire à Bruxelles IV uniquement pour les P5 et les S1-S2 ouvertes dans notre école) et l'ouverture de la S2, la croissance du nombre des élèves de l'école européenne Bruxelles IV a atteint les estimations prévues, avec 1050 élèves en septembre 2011.

Une fois encore, la discussion a porté sur le respect des aspects géographiques, sur l'équilibre linguistique des sections dans notre école et sur le fait de ne pas utiliser notre école comme « la solution » au problème de surpeuplement des trois autres écoles de Bruxelles. Une lettre a été envoyée le 13 avril 2012 à tous les membres du CS, dans toutes les versions linguistiques de notre école, concernant le nombre d'inscription en section française et en maternelle francophone, le nombre de classes de maternelle dans notre école, la rapide surpopulation de Laeken ainsi qu'une solution proposée par Bruxelles IV.

Pour l'année scolaire 2012-2013, il avait été proposé pour approbation du CS qu'avec l'actuel transfert de l'EE Bruxelles IV au 1^{er} septembre 2012, d'utiliser les nouvelles ressources de Laeken pour à remplir l'école et minimiser la surpopulation des autres écoles ; ceci afin d'assurer une distribution équilibrée de la population scolaire tant dans les écoles de Bruxelles qu'au niveau des sections linguistiques.

Une fois encore, le but principal pour nous était de respecter la structure d'une Ecole Européenne et de limiter le nombre de classes maternelle FR (8 classes étaient prévues initialement). A côté de cela, nous avons également souligné le fait que

toutes les classes maternelles étaient déjà utilisées et qu'il ne restait quasi plus de place en primaire.

Les dernières statistiques montrent que d'ici 2-3 ans, Bruxelles IV sera pleine. L'aspect géographique amène toujours des discussions mais n'est pas respecté à cause de la surpopulation des trois autres écoles.

Il est maintenant évident au vu des données disponibles au 18 septembre 2012 que les objectifs ci-dessus ne sont pas atteints pour BXL IV : la population scolaire compte 1525 élèves dont 734 en section FR. 239 sont en maternelle répartis dans 12 classes. Les primaires comptent 859 élèves et les S1-S3 427 étudiants.

Groupe de Suivi

Le Conseil Supérieur a mis en place un groupe de travail au sein du Secrétariat général des Ecoles européennes pour traiter les questions concernant l'infrastructure à Bruxelles après l'ouverture retardée du site de Laeken qui a enduit un surpeuplement sérieux dans les écoles existantes. Ce groupe de travail est proche de l'ACI puisqu'il se base sur les données et statistiques de l'ACI. Y participent également des représentants francophone et néerlandophone du gouvernement belge ainsi qu'un représentant de la Régie des Bâtiments.

Concernant BXL IV, nous avons insisté pour que la première proposition de préfabriqués soit abandonnée. Les préfabriqués ont été livrés tard en novembre 2011. Après des nombreuses rumeurs, la Régie des bâtiments a finalement confirmé le déménagement vers Laeken pour l'année scolaire 2012-2013.

Après les dernières réunions, il est devenu évident que même avec l'ouverture de Laeken la surpopulation des « grandes » écoles n'est pas solutionnée et qu'à court terme BXL IV sera elle aussi trop pleine. Une cinquième école a donc été officiellement demandée.

Comité pédagogique, Conseils d'éducation (CdE) et Conseil consultatif de l'école (CCE)

Le Conseil d'Administration de l'association a établi deux groupes de travail pédagogique un pour le maternel/primaire et l'autre pour le secondaire. Les membres de ces groupes de travail, qui sont des parents intéressés par les sujets pédagogiques, participent à la préparation des réunions des deux Conseils d'éducation M/P et S. Les Conseils d'éducation sont composés de représentants des parents – un par section linguistique, de représentants des professeurs et des dirigeants de l'école (Directeur et directeurs adjoints). Des documents informels relatifs aux réunions du Conseil d'éducation sont régulièrement envoyés aux parents par l'intermédiaire des représentants de classe.

Afin d'avoir une approche plus efficace et constructive relative aux questions pédagogiques ou aux thèmes importants pour l'école, des groupes de travail ad hoc peuvent être créés au sein du Conseil d'éducation, dans lesquels les parents peuvent participer activement, par exemple la santé ou la sécurité aux abords de l'école.

Interparents

Interparents est une ASBL luxembourgeoise qui regroupe toutes les associations de parents des 14 Ecoles européennes, via des délégués. L'objectif principal d'Interparents est de représenter tous les parents des élèves des Ecoles européennes auprès du Conseil Supérieur, dans ses comités et groupes de travail. Les délégués d'Interparents participent aux groupes de travail.

Les principaux sujets traités par Interparents ces derniers mois concernaient le budget des Ecoles Européennes et le partage des coûts.

Cantine

Compte tenu de la capacité limitée à 750 enfants, le CA a décidé de demander une nouvelle inscription pour l'année scolaire. En septembre 2011, la cantine avait 720 enfants inscrits au service. Le comité cantine s'est réuni trois fois durant l'année rapportée et s'est penché sur des sujets tels que la pyramide alimentaire, des menus alternatifs, l'amélioration du service de table pour gagner en temps de repas.

La cantine a fait l'objet de discussions durant la réunion d'information sur les services en octobre 2011. Une soirée d'information a été organisée le 12 décembre 2011. Les sujets soulevés pendant la réunion d'octobre ont été traités, le fonctionnement de la cantine, les règles d'hygiène, la création des repas de la planification des menus jusqu'au service à table, l'origine des aliments, les coûts et la répartition de ces coûts pour établir les prix ont longuement été expliqués. Une présentation power point est toujours disponible sur le site.

Après l'investissement fait par l'école dans les contrats de maintenance, le lave-vaisselle a fonctionné correctement sans aucune panne.

Le gestionnaire cantine a démissionné durant la première moitié de 2012 et un nouveau gestionnaire, Stephan Fumière a commencé en mai 2012. Grâce à son expérience dans la gestion de la cantine de EE BXL III (Ixelles), il fut immédiatement efficace c'est qui a été très utile pour l'association durant cette période de transition vers Laeken.

Le règlement cantine a été modifié pour introduire l'obligation d'une inscription annuelle combinée à l'obligation de payer la cotisation de membre à l'avance. 960 enfants sont inscrits au service pour la nouvelle année scolaire 2012-2013.

Quelques mots sur le démarrage du service à Laeken (hors de la période rapportée)
La finalisation de la cuisine et des salles de restaurant a été retardée, sans préavis. Le nouveau site présente quelques défis quant à l'organisation du travail : les lieux de stockage, la préparation des repas et le service sont répartis sur 3 étages différents ce qui rend le service totalement dépendant du fonctionnement des ascenseurs. Le lave-vaisselle dépend du fonctionnement de l'adoucisseur d'eau qui lui a connu quelques problèmes au démarrage. Après les quelques jours pendant lesquels des sandwiches ont dû être servis, la nouvelle cuisine fonctionne, les nouveaux équipements permettent l'élaboration de menus plus variés et les salles du restaurant sont mieux isolées ce qui diminue considérablement les nuisances

sonores. Tout cela contribue à un haut niveau de satisfaction des enfants et des professeurs.

Transport

Durant l'année scolaire 2011-2012, 29 lignes (14 le matin et 15 l'après-midi - plus les bus des mercredis après-midi et des vendredis courts vers les garderies) ont couvert le transport de 700 enfants inscrits à ce service. Cette augmentation du nombre des inscriptions a permis le regroupement d'enfants et certaines lignes ont été divisées réduisant ainsi les temps de parcours.

Organisation du service

Le transport des élèves des écoles européennes est organisé par l'Association de Parents (APEEE). Au moins un membre du Conseil d'Administration est responsable du transport et soutenu par un Comité Transport.

L'APEEE loue les services de transport pour les élèves de l'EEB IV à différentes sociétés belges spécialisées dans le transport des personnes. Cette coopération est basée sur des contrats de service qui impliquent l'obligation de déterminer le nombre de lignes de bus et les arrêts correspondants dès la fin de l'année scolaire précédente. Une fois l'année engagée, il y a peu de possibilités de changer ou de modifier les arrêts. Ces sociétés fournissent des bus de différentes capacités et à des prix différents. Si possible, la capacité de chaque ligne est adaptée au nombre d'élèves à transporter. Les sociétés emploient directement les chauffeurs et sont responsables des trajets.

L'APEEE utilise les services de travailleurs ALE (Les Agences locales pour l'emploi qui organisent la mise au travail de chômeurs de longue durée) en tant qu'accompagnateurs et pour l'organisation et la sécurité sur le parking de l'école.

Financement du service

Comme tous les autres services de l'APEEE, le transport des élèves doit s'autofinancer. Ce sont donc les parents qui paient pour le transport de leurs enfants. Les parents des enfants du primaire et du secondaire qui travaillent dans une institution européenne, investissent leur allocation scolaire pour couvrir les frais de transport. Dans ce cas, la facture est directement envoyée à l'institution.

Gestion du service

Le Conseil d'administration (CA)

Le CA, étant l'organe décisionnel entre les AG, prend toute décision en ce qui concerne le projet du budget du service transport, l'embauche du personnel, les règles pour l'utilisation du transport et reçoit en dernière instance les plaintes.

Le Comité des Transports (CT)

Alors que l'organisation du transport pour 2011-2012 a été complètement gérée par la responsable Monika Paulus seule jusqu'en février 2012, en octobre 2011 un CT a été créé sous la responsabilité de Ralph Wischermann, responsable du transport depuis février 2012. Ce CT est composé de 14 membres.

Le CT s'est focalisé sur le planning du déménagement vers Laeken. Des réunions régulières ont été organisées pour déterminer une stratégie, des outils et procédures

pour établir un nouveau réseau de lignes et d'arrêts de bus. En octobre 2011, une enquête a été lancée qui a servi au développement d'un réseau préliminaire d'arrêts de bus disponibles pour la période d'inscriptions en mai 2012.

Avec la mise à disposition de données supplémentaires lors de la phase d'inscription en mai 2012, un nouveau réseau d'arrêts et de lignes a été développé pour l'année scolaire 2012-2013.

Le Bureau des Transports (BT)

En 2011-2012, le Bureau des Transports (BT) était composé d'un gestionnaire des transports temps plein et d'un assistant mi-temps.

Le BT est en charge:

- De la communication avec les parents concernant la gestion du quotidien;
- Des contacts et de la communication avec les fournisseurs de transport;
- De la communication avec et de la formation des ALE;
- De la participation à l'établissement du budget transport;
- De la participation à l'établissement des lignes et des arrêts annuel et de leur gestion journalier;
- De la première instance de plaintes;
- De l'assistance à la distribution des factures aux institutions et aux parents qui est effectué par le service comptable de l'APEEE;
- De la gestion du BT.

Le BT a connu de nombreux problèmes organisationnels au cours de l'année scolaire 2010-2011 avec l'absence pour maladie de longue durée de sa gestionnaire et le départ non prévu de l'assistante pendant les congés d'été. Ceci a également eu un impact considérable sur le travail effectué pendant l'été et l'organisation de l'année scolaire 2011-2012.

Website

Des informations sont régulièrement publiées sur le site web du transport à l'adresse suivante: www.bru4.eu/transport

Périscolaire

321 enfants étaient inscrits aux activités périscolaires durant l'année scolaire 2011-2012.

Comme tous les ans, les activités proposées et l'organisation des cours dépendent de la disponibilité des salles fournies par l'école. La livraison tardive des préfabriqués n'a pas aidé à l'organisation des activités en 2011-2012. Seules quelques salles étaient disponibles.

La désorganisation de la gestionnaire périscolaire en septembre 2011 a généré un certain nombre de problèmes avec l'enregistrement des inscriptions : trop d'activités étaient proposées pour le nombre d'enfants concernés ; la possibilité d'un second choix a débouché sur l'annulation de certains cours à cause du faible taux d'inscriptions ; certains enfants n'ont pas pu suivre les cours pour lesquels ils étaient inscrits même s'ils avaient reçu confirmation de l'inscription.

Un autre problème a été le temps de pause entre la fin de l'école et le début des activités le mercredi.

Les vendredis après-midi des maternelles et P1-P2 ont généré une fois encore des problèmes tout spécialement pour les frateries et enfants devant prendre les bus. Les halls de sport étaient occupés par l'école, il était dès lors très difficile d'organiser assez d'activités pour les enfants concernés. Finalement 27 activités ont été organisées. Les cours ont débuté la troisième semaine de septembre 2011.

Les activités se sont bien déroulées durant l'année. Une réunion a été organisée avec tous les parents le 29 mai 2012 afin de discuter de l'organisation du service pour 2012-2013. Les parents avaient beaucoup de demandes et d'idées qui malheureusement ne tenaient pas compte des incertitudes liées au nouveau site et des contraintes budgétaires. Le nouveau programme a finalement été basé sur les activités qui avaient bien fonctionné durant l'année 2011-2012 et pour lesquels nous étions en mesure de fournir des professeurs et des classes. Quelques nouvelles activités ont été introduites comme la natation et l'équitation.

Rapport sur l'informatique (passé, actuel et futur)

L'infrastructure informatique de l'APEEE est composée d'environ 15 PC (utilisateurs), 4 imprimantes, 2 serveurs de stockage de données (NAS). Gentiment, l'école nous fournit un accès à leur réseau connecté à internet. Nous avons un site web (bru4.eu et les adresses email associées) qui est hébergé par un fournisseur d'accès internet. Chaque service de l'APEEE utilise une base de données indépendante. Le fait qu'elles soient indépendantes implique une redondance d'informations (famille) entre elles. Les interfaces des bases de données et leurs fonctionnalités sont basiques et limitées. Elles ne fournissent pas toutes les informations nécessaires. Le personnel de l'APEEE et les groupes de gestion des services ont besoin d'utiliser d'autres outils (fichier Excel, documents Google ou Word, ...) pour fournir les informations utiles aux personnes avec qui ils interagissent (parents, conducteurs ou accompagnateurs de bus, compagnies de bus, ...). Il y a un réel besoin d'améliorer la structure informatique mais à cause du déménagement à Laeken, la décision de se concentrer d'abord sur le déménagement sans changement du système d'information, puis une fois installés à Laeken, de démarrer la migration vers un nouveau système, fut prise.

Depuis le début de l'année 2012, nous avons eu environ une vingtaine d'incidents de notre système d'informations (mot de passe qui ne fonctionne plus, le disque dur du NAS détérioré, des bases de données corrompues, des ordinateurs ou des imprimantes qui ne fonctionnent pas, l'accès au NAS bloqué, ...)

En plus de ça, nous avons eu de nombreux problèmes lors du déménagement à Laeken :

- Juillet 2012
 - L'accès internet de l'APEEE est coupé depuis Boetendael à partir du moment où la partie administrative de l'école s'est arrêté pour les vacances (restauré partiellement mais avec un effet de bord sur les sauvegardes et la communication entre la cantine et le reste de l'APEEE).
- Août 2012
 - Pas d'accès internet à Boetendael pour le bâtiment APEEE suivant le planning prévoyant le déménagement mais qui entre-temps a été repoussé

- Certains employés de l'APEEE ont dû travailler depuis chez eux dans des conditions limitées (accès aux bases de données APEEE...) créant d'autres difficultés dans la synchronisation du travail réalisé par différentes personnes
- Pas d'accès internet, ni de ligne téléphonique à Laeken jusqu' à la fin du mois d'août dans le bâtiment APEEE
- Une ligne téléphonique est octroyée à l'APEEE à Laeken. Décision est prise d'utiliser des téléphones portables pour permettre la communication avec les parents
- La connexion internet ainsi que l'alimentation en électricité n'était pas stable
- Un effet de bord du fait de travailler dans un bâtiment non terminé, un bureau de l'APEEE a été inondé par une conduite brisée lors de travaux dans l'appartement au-dessus.

Notre personnel APEEE a travaillé dans des conditions difficiles et le système d'information n'a pas aidé à les soulager. Nous avons prévu de migrer vers un nouveau système qui intégrera tous les services de l'association avant le début de l'année scolaire 2013-2014. Nous avons commencé à rédiger des spécifications pour les services transport et cantine et contacté quelques entreprises pour obtenir des devis. Nous devons investir dans notre système d'information pour fournir de meilleurs services aux utilisateurs des services de l'APEEE qui sont les enfants et les parents, mais aussi pour notre personnel et leurs conditions de travail.

Partie 2: Présentation des comptes 2011-2012

Rapport du commissaire sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2012 : voir annexe 1 (Rapport Ernst & Young)

Pour la présentation des comptes 2011-2012 : voir annexe2

Le CA propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat 2012 en report afin de réduire les pertes cumulées des années antérieures, tenant compte de la dotation à la réserve légale pour le remboursement de l'emprunt contracté auprès des APEEEs des autres écoles européennes.

VOTE

L'Assemblée générale

DECIDE de donner la décharge au CA pour la mise en oeuvre du budget 2011-2012 et d'affecter le résultat 2012 en report.

Exposé des motifs

Les auditeurs ont fourni une attestation sans réserve des comptes annuels.

Point 7: Rapport sur le déménagement et l'installation dans la nouvelle école.

Le déménagement vers Laeken a sûrement été l'un des plus gros dossiers pour l'APEEE au début de l'année 2012 au détriment d'autres dossiers pédagogiques ou relationnels tel que les contacts avec Interparents, par exemple. Bien que de nombreux parents aient montré beaucoup d'enthousiasme durant l'assemblée générale de janvier 2012, tous les candidats déclarant leur intérêt pour un déménagement en douceur, personne n'était intéressé dans le CA par la coordination du déménagement. Finalement, Joëlle a pris cette tâche sous sa responsabilité afin d'aider l'équipe qui bien évidemment **devait gérer le travail courant au quotidien tout en prenant en surplus l'organisation de la nouvelle école.**

Les bâtiments appartiennent à l'Etat belge, le "maître d'oeuvre" était la Régie des bâtiments, la personne de contact avec cette institution est l'école et l'association des parents, le gestionnaire des services. Cette structure très compliquée a généré de nombreuses discussions et réunions et de très longs délais pour répondre aux demandes et solutionner les problèmes.

L'équipe de l'APEEE : Eric, Stephan et Olivier ainsi que quelques membres du CA ont participé à des réunions quasi hebdomadaires avec les partenaires ci-dessus mais également avec les fournisseurs pour l'installation de la cuisine allant du matériel à la sécurité et à l'hygiène mais aussi aux fournisseurs des bus, avec la police de Bruxelles, les responsables communaux de Laeken, les voisins, etc... Nous avons également aidé l'école en ce qui concerne les appels d'offres pour la maintenance des infrastructures et la fourniture de certains matériels, de la rédaction des spécifications à l'évaluation des offres. Toutes ces tâches ont bien sûr été effectuées sans avoir accès à l'école!

Enfin, il était prévu que le déménagement prenne place le 13 août 2012. C'est donc durant le stress de fin d'année scolaire que notre équipe a commencé à emballer et préparer la nouvelle année scolaire dans de mauvaises conditions, sur le site de Berkendael également (les connexions électroniques ayant été désactivées). Après les vacances il est apparu que le nouveau site n'était pas prêt et que le déménagement devait être postposé (sans date précise). Finalement, il s'est déroulé le 28 août.

Sans accès à l'école, sans connexion informatique (réseau et internet), tous les dossiers dans des boîtes, notre équipe a dû gérer l'inscription de tous les services.

Après le déménagement, jour après jour, les problèmes sont apparus sur le nouveau site : pas d'eau ou pression insuffisante mais inondation dans certaines places (dans les ascenseurs de la cantine, à la cafétaria, dans le bureau des transports), pas d'électricité, pas de connexion téléphonique (Belgacom ayant coupé par erreur l'un des câbles principaux dans la rue), pas de mont-de-charge, problèmes avec certaines casseroles électriques, avec l'adoucisseur d'eau et partant le lave-vaisselle électronique qui ne fonctionne pas avec de l'eau dure, pas d'accès aux réfrigérateurs, travaux dans les bureaux.

Après plus de trois mois, si beaucoup de problèmes sont résolus, les bureaux ne sont pas encore parfaitement fonctionnels : les connexions téléphoniques sont toujours faibles, les gestionnaires transport et périscolaire partagent le même bureau ce qui perturbe énormément, pas assez d'armoires pour le matériel périscolaires

Ce fut donc, en conclusion, une très mauvaise et très difficile expérience mais nous pouvons être fiers de nous et adresser un **TRESTRES GRAND MERCI A TOUTE NOTRE EQUIPE. Tous les parents devraient garder ces faits à l'esprit quand ils commentent la qualité des services rendus.** Ce rapport devrait être annexé à la résolution prise lors de la dernière assemblée générale et renforcer l'idée d'avoir rapidement une 5^e école prête à temps.

Documents pour le point8 (voir annexe3)

Pour la présentation des budgets2012-2013, veuillez-vous référer à l'annexe3.

Le budget sera expliqué pendant la réunion mais deux grands principes doivent être rappelés :

- Chaque service a son propre budget et ne finance pas les deux autres services.
- A l'ouverture de l'EE BXL IV, notre APEEE a reçu un prêt sans intérêts des APEEEs des trois autres écoles de Bruxelles, avec un début de remboursement en 2012. Un pourcentage de chaque service et du post administration générale est utilisé pour rembourser ce prêt.

VOTE

L'Assemblée générale

DECIDE d'adopter le projet du budget commepésenté par le CA pour l'année scolaire 2012-2013.

Exposé des motifs

Le projet comprend les budgets tels que préparés par les services et pour l'administration et comprennent toutes les recettes et les dépenses qui peuvent raisonnablement être attendues pendant cette année budgétaire 2012-2013.

Documents pour le point 9 : Points soumis par les parents

Le CA a reçu sept points/résolutions à discuter pendant la réunion (Annexe 4). Ces points sont disponibles dans leur langue originale uniquement.

- Support aux activités musicales à l'école par les activités périscolaires
- Sécurité des piétons et cyclistes
- L'APEEE devrait mettre la pression sur l'école pour autoriser les parents à utiliser les facilités de parking de l'école ou pour fournir des facilités de parking aux parents

déposant et reprenant leurs enfants. Les parents devraient pouvoir bénéficier d'un accès au parking pour un court temps (5 minutes) pour déposer et reprendre leurs enfants.

- Cours de récréation des bâtiments des maternelles et primaires.
- Accès sécurisé à la cantine de l'école par l'escalier en colimaçon.
- Service de bus le vendredi à 12h45 pour les enfants de M1-2 et P1-2 pour rentrer à la maison à la fin de la classe.
- Disparité des niveaux en langue 2 (point soumis avec un jour de retard)

Résolution et **VOTE**

* *
*